



وزارة الصيد والاقتصاد البحري

Ministère des Pêches et de
L'Économie Maritime

الأمينة العامة

La Secrétaire Générale

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

24 NOV 2020

Nouakchott, le _____ نواكشوط في

Numéro 000 171 الرقم

NOTE DE SERVICE

En application des recommandations de la réunion de la Commission Nationale de Concertation sur les Petits Pélagiques (CNC-PP) tenue le 05 /11 /2020 au MPEM, il est crée une commission technique chargée de la simplification et consolidation du cadre règlementaire de la pêche des petits pélagiques.

La commission est présidée par le Directeur de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE) et comporte les membres suivants :

- Un (1) représentant de la Direction Générale de l'Exploitation des Ressources Halieutiques (DGERH);
- Un (1) représentant de la Garde Côtes Mauritanienes (GCM) ;
- Un (1) représentant de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) ;
- Un (1) représentant de l'Office National de l'Inspection Sanitaire des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) ;
- Deux (2) représentants de la Profession concernée.

La commission technique a pour mission :

- Faire le point sur la réglementation de la pêche des petits pélagiques (actes règlementaires et situation de l'application) ;
- Proposer un cadre règlementaire simplifié, consolidé et plus transparent pour une gouvernance renforcée.

El Aliya MINT MENKOUSS

